

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 23

Artikel: Préavis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des traditions populaires, la chronique de cette ville n'en fait aucune mention ; il faut croire cependant que cet usage singulier a une cause ; on convient à Bâle qu'il est incommode et absurde, qu'elle qu'en puisse être l'origine ; mais si vous demandez pourquoi donc on ne l'abolit pas, ceux qui sont du premier sentiment vous répondent : on attend que la volonté du ciel se manifeste par un autre tonnerre qui rectifie l'aiguille de notre cadran solaire ; ceux du second : on attend un autre concile dont les prélats soient moins pressés de dîner ; et ceux du troisième : on attend une autre conspiration, qui soit déconcertée une heure plus tard par une méprise du sonneur. (Gaudard de Chavannes ajoute en une note au bas de la page : Je n'ai point osé dire que rien de tout cela soit arrivé, et cependant cet usage est aboli depuis plusieurs années.)

Après midi, j'ai vu la pompe funèbre d'un bourgeois. Les magistrats, les ministres et les professeurs y ont assisté processionnellement, marchant entremêlés deux à deux ; ils étaient revêtus de houppes noirs, plissés à l'antique ; leurs têtes majestueusement emperruquées étaient séparées de leurs corps par des colliers de batiste en forme de fromages de Suisse, de dix-huit pouces de diamètre sur six à six d'épaisseur, artistement plissés et enduits d'empois bleu de ciel. On appelle ces colliers en langage du pays *Spanisch*, *Krausen*, ou *Kraguen* ; la mode en est venue d'Espagne à Bâle, à Augsbourg, à Nuremberg et dans la plupart des villes impériales ; les Hottentots en portent aussi, de boyaux de vaches soufflés.

J'ai vu à peu près tout ce qu'il y a d'un peu curieux dans cette ville. L'arsenal renferme un bel assortiment de canons de tous les calibres et assez de fusils, de baïonnettes, de sabres et d'épées pour en armer tout le canton, y compris les vieillards, les femmes et les enfants.

On voit dans une salle particulière un grand nombre d'armures antiques de diverses espèces, qui depuis longtemps ont passé de mode ; on m'y a fait remarquer deux sabres de bourreaux, auxquels on a accordé les invalides dans une armoire de cette salle, en considération de ce qu'ils ont coupé chacun cent et une têtes humaines ; on est fort soigneux à Bâle de récompenser le mérite.

On y voit encore une grande balance d'acier à bassins de cuivre, d'un travail admirable et d'une justesse si précise qu'on y peut peser un ducat aussi exactement qu'avec un trébuchet, pourvu qu'on ait soin de la bien épousseter et d'en écarter les mouches, une seule étant capable de faire pencher le bassin sur lequel elle se pose....

GAUDARD DE CHAVANNES.

Kaleidoscope de ménage. — Mais pourquoi donc, vous qui en avez les moyens, n'allez-vous pas à la campagne passer le temps des chaleurs ? Un petit séjour hors de chez soi fait du bien, quand ça ne serait que pour voir de nouvelles figures.

— Oh ! Quant à ça, ma femme s'en charge. Nous changons de domestique tous les huit jours.

Malentendu.

Le jour où il avait été nommé à l'université de Lausanne, le professeur Jean Moret avait décidé de ne pas se marier. Il avait trente ans, c'était être bien jeune pour une résolution si sérieuse, mais il avait ses raisons.

Il loua un appartement à la route d'Echallens, et s'y installa avec une servante de Montpreveyres. L'été suivant, en 1904, il se fit construire un chalet aux Ormonts où il se promettait d'inviter, en août, des professeurs ses collègues et des étudiants.

Sur ces entrefaites, en juillet 1905, une cousine de bien des années son aînée, mourut à Rome, suivant de quelques mois son mari dans la tombe, en laissant une fille, Arlette, âgée de dix-huit ans.

Quoique des liens de famille très réels existassent entre les Moret de Lausanne et les Sigliari de Rome, leurs relations n'étaient pas très fréquentes. Marie Sigliari, née Moret, avait entendu parler des fiançailles de Jean, elle le croyait marié depuis cinq ans au moins, aussi dans une lettre d'adieu lui confiait-elle sa fille, jusqu'à sa majorité.

Mais ce qu'elle ignorait, c'est que la fiancée de Jean Moret, une coquette aux cheveux rouges, l'avait sans façon envoyé promener deux mois avant le mariage pour épouser un Américain milliardaire. Dès ce moment, Jean se croyait ferré sur la psychologie féminine et n'accordait aucune confiance au sexe joli.

Un notaire romain avait avisé le professeur, que tous les biens mobiliers des Sigliari seraient vendus d'après la volonté de la défunte, et qu'au 4 août, Arlette rejoindrait son cousin à l'adresse qu'il lui fixerait.

Jean Moret fit des préparatifs ; un de ses cousins, marié depuis peu, Marc Miéville, et sa femme, acceptèrent avec l'hospitalité du beau chalet neuf, la tâche d'accueillir la jeune Italienne, dont on ne connaissait rien du reste, sauf une photographie assez peu réussie.

Le 4 août vit arriver, à la gare d'Aigle, une petite personne pâle, mince, aux grands yeux de feu. Elle fut reçue avec cordialité par la jeune femme et les deux messieurs, qui croyant la situation assez claire et expliquée aux yeux d'Arlette ne se présentèrent pas autrement qu'en disant : « Voici vos cousins suisses ». Pendant que la voiture les emmenait au fond de la vallée, la conversation ne fut pas très animée. Arlette, qui avait passé dix mois dans un pensionnat de Montpeller, parlait fort bien le français. Du reste, au besoin, Jean et les Miéville auraient su se tirer d'affaire dans le doux langage italien... Il fut question du voyage, de l'Italie, du paysage nouveau qu'on traversait. Arrivés au « Chalet-Neuf », comme l'appelaient les amis de Jean, après un rapide souper, Arlette se retira. Elle était fatiguée du voyage et de tant d'impressions nouvelles.

Avant de s'endormir cependant, elle se dit que son cousin Jean, après quelque temps de mariage seulement, était singulièrement froid avec sa femme, dont Marc s'occupait beaucoup plus. De cette étrange méprise devait naître presque un drame.

Vous savez ce que l'on dit lorsqu'Arlette se fut éloignée. Vous connaissez les premiers jugements qui s'échangent après l'arrivée d'une personne étrangère : on trouve la jeune fille bien, aimable et gentille, quoique peu communicative.

Le lendemain, pendant que les deux cousins travaillaient ensemble un texte latin, Fanny Miéville faisait admirer le chalet et ses environs immédiats à Arlette émerveillée, et cette petite créature avait de grands élans d'enthousiasme qu'elle s'efforçait de maintenir dans les limites d'adjectifs français très élégants. Ces dames furent rejointes dans l'après-midi par les deux savants qui les accompagnèrent aux endroits déserts où s'épanouissent les fleurs alpines... Et la vie coula très agréable pour les hôtes du « Chalet-Neuf » pendant plusieurs semaines ; les étudiants et les amis qu'on avait renoncé à inviter à cause de la jeune fille vinrent pour quelques visites, et la méprise d'Arlette continuait et entendait appeler les deux cousins, l'un comme l'autre, monsieur le professeur ou cher collègue.

Pendant les causeries du soir, où les promenades et les courses, une sympathie étrange rapprochait la jeune fille et son cousin Jean ; ils parlaient, discutaient de choses qui les intéressaient, leurs vues étaient souvent semblables et ils prenaient grand plaisir à les échanger. Le jeune couple, pendant ce temps, restait en arrière, se disant des choses jolies...

Avec effroi un jour, Arlette qui tout enfant qu'elle parût, s'analysait si sévèrement découvrit que ce qu'elle croyait être de l'estime pour le mari de Fanny, était de l'amour. C'était tout au fond d'elle-même qu'elle vit cela et c'est là aussi qu'elle le laissa. Elle se promit de piétiner, d'étouffer ce sentiment en quelques jours ; mais ça n'allait pas sans combat, et quand elle mit en pratique ses plans, qu'elle se montra d'une réserve austère avec son cousin, elle eut la surprise de voir son visage s'altérer et un nuage couvrir la physionomie de Jean... Cela dura... Le séjour devenait pénible pour les quatre habi-

tants du Chalet-Neuf. Un orage semblait imminent, l'atmosphère était chargée d'électricité, et le ciel s'assombrissait au propre et au figuré.

La petite caravane avait été, un jour, au lac Lioson ; en glissant sur des rochers, Arlette tomba, se blessa le pied et malgré son courage, elle dut rester à l'auberge du lac. Jean s'offrait à demeurer avec elle, tandis que Marc et sa femme, avant l'orage approchant, iraient aussi vit que possible au Sépey d'où ils enverraient une voiture.

Malgré les supplications d'Arlette qui voulait rentrer à pied, elle fut forcée de se soumettre à la protection de son cousin.

Et sur un banc de bois, en face de la chaîne dentelée des montagnes proches, eut lieu une explication vraiment bien intéressante. Jean raconta délicatement à la jeune fille encore incrédule les circonstances qui obligeaient le séjour de Fanny auprès d'elle, afin qu'elle eût quelqu'un à qui confier joies et peines, et la nécessité pour son mari de la suivre. Il lui dit encore l'histoire de la volage fiancée à la chevelure rousse, qui avait assombri son existence, il y avait cinq ans, et il acheva en lui demandant de venir réparer le mal presque oublié, de venir remplir en son cœur une place vide, quoique chaude et tendre. Je vous assure qu'Arlette accepta.

Lorsqu'un peu plus tard, il fallut atteindre la voiture, appuyée sur le bras de son fiancé, Arlette ne se sentait plus son pied blessé, mais seulement une grande joie, profonde, immense, qui l'emplit tout, qui débordait.

Lausanne, 18 mai 1906.

RIVALOUX.

Discretion. — Madame fait sa toilette. La porte s'ouvre. C'est François, le valet de chambre.

— Oh ! mille pardons, madame, s'écrie le fidèle serviteur.

— Il me semble que vous auriez pu frapper.

— C'est vrai, balbutia François, en se retirant. Oh ! mais c'est bien par extraordinaire, car d'habitude avant d'entrer, j'ai toujours soin de regarder par la serrure si madame peut me recevoir.

Préavis. — Une commune d'un canton voisin décide l'ouverture d'un nouveau cimetière. Les municipaux sont tous d'accord sur l'emplacement choisi ; cependant, avant d'envoyer leur demande et les plans à l'autorité cantonale, ils soumettent ces derniers au médecin de l'endroit.

Celui-ci renvoie, le lendemain, les plans à la municipalité avec l'observation : « Beaucoup trop petit ».

Ce n'est rien ! — Lundi dernier, sur la terrasse du Collège cantonal, à Lausanne, des estrades avaient été dressées pour permettre à un certain nombre d'invités de voir le défilé du cortège historique sur la Riponne.

Un monsieur pose ses jumelles sur le banc. Une dame s'assied dessus. Elle se relève précipitamment et s'excuse :

— Oh ! madame, je vous en prie ; elles en ont bien vu d'autres.

Délicieux. — Le café de tempérance d'une petite ville du vignoble était à remettre. L'annonce insérée dans la *Feuille des Avis officiels* est ainsi conçue :

« Le café de tempérance de... cherche un nouveau tenancier. Position excellente, à recommander à un vigneron auquel des vignes seront offertes à cultiver, et dont la femme desservirait l'établissement. S'adresser, etc. »

Une bonne boisson chaude le matin

est la meilleure manière de commencer la journée, à la condition que l'on prenne une boisson pure, salubre et savoureuse. Pour obtenir une délicieuse boisson matinale, il faut employer le café de malt Kathreiner.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.